

BILAN DE MI-MANDAT





Mme la Maire et les adjoints



Les conseillers
délégués



Les conseillers de la majorité

Une commune, une équipe.

DES ENGAGEMENTS, DES RÉALISATIONS

Chères Arméliennes,
Chers Armétiens,

Élus en mars 2020, installés fin mai de la même année, voici un peu plus de 3 ans que notre mandat a débuté.

Votre équipe municipale s'est dès le départ énormément investie.

Je tiens, ici, à féliciter les élus qui ne comptent pas leurs heures tant au niveau communal, qu'intercommunal et métropolitain pour faire évoluer nos services et notre fonctionnement. Certains projets commencent à porter leurs fruits, d'autres sont en cours, et certains dossiers, comme ceux d'urbanisme, nécessitent beaucoup de temps et d'échanges avant d'aboutir.

Soyez assurés que nous faisons le maximum pour les mener à terme.

Notre début de mandat a été bousculé par la covid, par la hausse des matières premières, de l'énergie, puis l'inflation, mais également marqué par le manque

de candidats motivés par la fonction publique territoriale et des difficultés de recrutement persistantes.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous présenter ce bilan de mi-mandat avec les projets réalisés et ceux en cours.

Nous le partageons bien entendu avec les agents communaux et métropolitains qui nous accompagnent au quotidien mais aussi avec l'ensemble des Armétiens qui participent de manière ponctuelle ou dans la durée à nos groupes de travail.

Ces derniers apportent des idées, une énergie et un nouveau souffle précieux pour mener à bien les projets.

Vous aussi, n'hésitez pas à participer.

Bonne lecture !

**Morgane MADIOT,
Maire de Saint-Armel**

Les élus de la minorité sollicités pour participer à la rédaction de ce bilan de mi-mandat, conformément à l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, n'ont pas fourni d'éléments en amont de l'édition de ce document.



Avec vous, plaçons le citoyen au coeur du projet.

DÉMOCRATIE LOCALE & COMMUNICATION

La Ville de Saint-Armel s'est engagée à renforcer les liens avec les arméliennes et les arméliens en donnant à chacun la possibilité d'être acteur au cœur de notre commune, à travers les instances de démocratie participative.

RÉALISÉ

Groupes de travail participatifs.

Les groupes de travail participatifs permettent aux arméliens de devenir acteurs de leur commune : aménagement extérieur de la coulée douce, terrain multisports, projet d'extension du pôle enfance, tarification scolaire, Forum en fête, tiers lieu... Tous les habitants manifestant un intérêt particulier sur la thématique d'un groupe de travail peuvent



demander à intégrer le groupe de leur choix.

La liste des groupes de travail ouverts se trouve page 11.

Féminisation des noms de rues. La commune a souhaité, par la dénomination des rues, rendre leur place aux femmes dans l'espace public.



Oui à l'Écho ! Autocollant sur les boîtes aux lettres mentionnant l'accord de recevoir le journal municipal au format papier et inciter les arméliens à le visualiser sur Internet. Ainsi, la ville économise du papier, du temps d'impression et de distribution.

Journal municipal enrichi en donnant plus de visibilité aux projets communaux, en mettant en valeur les entreprises et en faisant des portraits d'arméliens.

ET AUSSI

→ **Adoption d'une charte de gouvernance** innovante pour donner plus de place à la démocratie participative.

→ **Tirage au sort.** À l'occasion de l'atelier sobriété énergétique, la commune a testé ce nouveau dispositif afin de faire participer de nouveaux habitants.

→ La mise en place de **questionnaires/concertations/ateliers/visites** afin de prendre en compte les besoins des habitants et utilisateurs et co-construire les projets.

→ **Mise en place d'un système de réservation dématérialisée** des repas et des accueils périscolaires.

→ **Diffusion des documents clés** sur le site de la Mairie (comptes, budget, présentations publiques, comptes-rendus groupe de travail projet école).

→ **Mise en place d'un stand élus** au Forum en Fête.

→ **Journal municipal.** Création d'un numéro spécial associations.

→ **Lancement des pages Facebook et Instagram.**



EN COURS

▪ **Accompagnement du projet de création d'un tiers-lieu** pour travailler, collaborer, échanger autrement. Il permettra de se retrouver dans un cadre convivial et accessible à tous.



Avec vous, planifions un développement équilibré.

URBANISME & AMÉNAGEMENT

L'urbanisme, c'est avoir une vision globale et réfléchie de notre territoire. Un aménagement urbain de qualité favorise l'attractivité tout en assurant un cadre de vie agréable. Tout est mis en œuvre pour garantir un équilibre entre le bien-être des habitants, la dynamique économique, l'amélioration des rapports sociaux sans oublier la préservation de l'environnement.

Travail en partenariat avec Viabilis Aménagement pour **réduire l'empreinte écologique des nouveaux quartiers** (matériaux bio-sourcés, énergies renouvelables, gestion de l'eau...)

Études engagées par Archipel Habitat pour **réhabiliter les logements dégradés au nord de l'Église et assurer la transition avec la rue des Monts d'Arrée**. Recherche de l'équilibre financier en cours sur chaque opération.

Travail avec Néotoa et Archipel Habitat sur les collectifs prévus respectivement rue Charlie Chaplin et route de Châteaugiron dans le cadre du Plan Local de l'Habitat (PLH).

Gisements fonciers. Étude avec la métropole sur les potentiels d'urbanisation pour respecter la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Assainissement des eaux pluviales. Travaux réalisés en concertation avec la métropole au nord de la ZAC des Boschaux pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales issues du ruisseau de la Ry et du fossé du Presbytère (création de secteurs de compensation).

Assainissement des eaux usées. Travaux réalisés en concertation avec la métropole au niveau du poste principal de refoulement des eaux usées de la commune vers la station d'épuration de Saint-Erblon pour répondre aux dysfonctionnements constatés rue Salvador Dali.

Cimetière. Achat de six nouvelles cases pour le columbarium et neuf nouvelles caves urnes pour satisfaire les demandes des familles.

ET AUSSI

→ Penser la **diversification et les formes urbaines de Saint-Armel** intéressent les étudiants. Plusieurs groupes ont mené des études sur notre commune en lien avec la Métropole.

→ **Chambièrre.** Ouverture du site au public avec visite guidée réalisée par des étudiants en restauration du patrimoine. À venir, mise en place d'un comité avec les communes du secteur et la métropole pour réfléchir à l'avenir du site.

→ **Démolitions** de la maison étayée rue de la Mairie et de la « maison verte » pour les projets de la ZAC et d'extension de l'école.



EN COURS

- **Travail sur plan de déplacement urbain et circulation** dans le centre-bourg avec aménagement voirie école et pôle gare. Ateliers avec Rennes Métropole début 2024.

- Travail avec les propriétaires fonciers et Rennes Métropole sur le **secteur du chemin de la Gare** afin d'y définir son aménagement et notamment la gestion de la transition entre zones d'habitat et zones d'activités.

- **Rétrocession des équipements publics et espaces verts réalisés par les aménageurs** vers la métropole et la commune pour les opérations terminées suivantes : ZAC des Boschaux, lotissements de la Nouette et de la Ruée et pour la partie de la ZAC confiée à Viabilis.

- **Accord trouvé sur les anciens garages** Noël du Fail qui devraient bientôt être rachetés puis démolis par Viabilis.



Avec vous, protégeons la biodiversité et valorisons la nature en ville.

CADRE DE VIE

Bien vivre à Saint-Armel, c'est d'abord bénéficier d'un environnement sain, dans un quartier vert, propre et agréable pour développer au quotidien un vivre-ensemble qui conjugue le respect et la convivialité.

Poulaillers partagés. Conventions pour la mise en place de poulaillers collectifs sur l'espace communal.



Urbanisme. Poursuite des projets en cours : Zac des Boschaux avec la résidence pour seniors, lotissement de la Minoterie...

ET AUSSI

→ **Nids de frelons à pattes jaunes.** Face à la prolifération de l'espèce, la ville de Saint-Armel a choisi d'initier un programme de lutte à l'échelle de son territoire. La destruction des nids reste aujourd'hui la solution la plus adaptée, celle-ci est entièrement prise en charge par la commune.

→ **Intervention d'un apiculteur** à l'école pour présenter son travail aux élèves et leur expliquer le rôle des abeilles dans l'environnement.

→ **Éco-garde.** La Mairie adhère au dispositif éco-garde. L'objectif est de préserver l'environnement et le cadre de vie de la commune (lutte contre les dépôts sauvages, véhicules abandonnés, problèmes de voisinage...).

→ Sécurisation des bâtiments municipaux avec **mise en place d'alarmes.**

Cour de l'école. Agrandissement de la cour avec un espace végétalisé pour le bien-être des élèves.

Une voie verte piétons-vélos sécurisée vers Vern-sur-Seiche et vers Bourgbarré.

EN COURS

▪ **Projet pôle enfance.** Construction d'une nouvelle cantine/ALSH et d'une extension du groupe scolaire. Après les phases de conception intégrées avec bureau d'études, usagers, habitants et parents d'élèves et approfondissement du projet, le permis de construire a été déposé. Les travaux devraient débuter au printemps pour une livraison en septembre 2025.



▪ **Plantation d'arbres fruitiers** afin de favoriser les liens sociaux autour de ces vergers en libre-service, de sensibiliser les plus jeunes à la biodiversité et d'apprendre à connaître les différentes variétés de fruits.

▪ **Aires de jeux.** De nouvelles installations sont prévues sur la coulée douce et rue du Val.

▪ **Aménager les espaces verts,** pour répondre aux attentes des arméliens : installation de tables et de bancs, aménagement de chemins...



Avec vous, renforçons les liens intercommunaux.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Une commune où il fait bon vivre, c'est une commune qui cultive d'abord le vivre ensemble. La municipalité en a fait l'une de ses priorités.

RÉALISÉ

Mise en place d'une Convention de Territoire Globale (CTG) avec les communes du secteur et la CAF pour favoriser et renforcer la cohésion sociale par une politique familiale ambitieuse et adaptée aux familles et à leur territoire. Les axes de travail retenus pour une mise en œuvre d'actions intercommunales et communales en 2024 sont : la petite enfance et la parentalité, l'enfance, la jeunesse et l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et la solidarité.

Argent de poche. Ce dispositif pour les jeunes a été mis en place en échange d'heures au service de la ville (peinture des poteaux, tracés et marquage de jeux dans la cour de l'école).

Cantine scolaire. La Mairie a fait le choix de confier la confection des repas à l'ESAT de Retiers. Pour élaborer ses menus, l'ESAT favorise les circuits courts, les produits frais et de saison et les produits bio tout en respectant la loi Egalim. En faisant appel à l'ESAT, la ville a fait le choix de soutenir et développer le travail pour les personnes en situation de handicap.

Mise en place d'un self à la cantine qui permet une ambiance plus sereine au moment des repas, tout en développant l'autonomie des enfants à partir du CE1.



Conseiller numérique. Accueil d'un conseiller numérique via Rennes Métropole afin d'accompagner les arméliens dans l'utilisation des outils numériques du quotidien : démarches administratives en ligne, logiciels, réseaux sociaux...

ET AUSSI

→ **Développement du marché de Noël.**

→ **Les Z'anims du soir.** Ateliers créatifs ou ludiques auprès des enfants de 16h30 à 17h15.

→ **Participation citoyenne.** Chantier de peinture à la cantine scolaire avec les parents d'élèves.

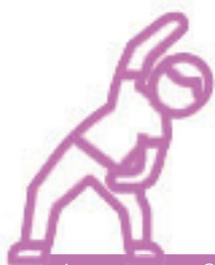
→ **Obsèques dignes.** La commune a signé la charte pour les obsèques dignes et sépultures décentes des personnes isolées ou aux ressources insuffisantes.

→ **Confirmation de notre culture conviviale** avec l'organisation de manifestations publiques et festives : vœux à la population, Mai à vélo, Forum en Fête, Marché de Noël, marché des Beaux Jours...

→ **Dotation numérique pour le groupe scolaire.** Coût d'acquisition de matériel informatique pour un montant de 14 347 €, subvention de l'État pour 10 043 €.

→ **Soirée à thème.** Organisation d'après-midi/soirée à thème en direction de la jeunesse.





20
TERRE
DE JEUX
24

Avec vous, favorisons l'épanouissement de chacun.

ASSOCIATIONS, CULTURE, LOISIRS

Le sport et la culture sont des vecteurs d'éducation, de citoyenneté, de cohésion et de lien social. Facteur d'épanouissement, le sport est aussi un enjeu de santé publique. C'est pourquoi, la municipalité soutient les associations et les acteurs culturels locaux.

RÉALISÉ

Forum en fête. Faire du forum des associations un temps fort et festif.



Accueil de résidences d'artistes qui nourrissent la programmation culturelle de la commune tout au long de l'année.

Les associations et l'école. Rencontres entre les associations et les élèves (associations Armel Rando, Les dragons de Saint-Armel et Les pieds s'en mêlent).

Agrandissement de la bibliothèque et couloir d'expositions.

Bibliothèque municipale. Mise en place de la gratuité.

Mise à disposition d'un agent municipal à la bibliothèque (temps partiel).



Adhésion à l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES).

ET AUSSI

→ **Subventions financières.** Le retour à une situation plus stable de la commune a permis de verser à nouveau des subventions aux associations.

→ En transparence et pour plus d'équité, **mise en place de nouveaux critères d'attribution de subventions** aux associations.

→ **Carte Sortir !** Adhésion à ce dispositif pour réduire le coût de certaines activités ou sorties (4 associations arméliennes et la piscine de la Conterie)

→ **Suet.** Prise en compte du quotient familial dans la tarification.

→ Travail sur la mise en place d'un **comité de gestion** et création d'un **règlement intérieur** pour les utilisateurs de l'Arzhel.

→ Relance avec **succès du Week-end à la Rue** suite à l'épidémie de Covid.

→ **Travail en intercommunalité** avec les communes du secteur (semaine bleue, semaine du handicap et tournoi intercommunal sportif et culturel).

EN COURS

▪ **Un terrain multisports** va être installé près de l'Espace Arzhel.



▪ **Suet.** Projet d'établissement en cours de réécriture pour mieux répondre aux attentes.

▪ **Guide culturel.** Édition d'un guide répertoriant toutes les animations.



Avec vous, soyons à la hauteur des enjeux écologiques et climatiques.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'équipe municipale porte l'ambition de faire de Saint-Armel une commune forte en transition écologique. Énergie, mobilité, biodiversité, réduction des déchets : de nombreuses actions structurantes sont mises en œuvre.

RÉALISÉ

Installation d'ombrières en panneaux photovoltaïques sur le parking de l'Espace Arzhel. Cette installation permet de produire de l'électricité et d'ombrager le boulodrome. Et installation d'une cuve de 30 000 litres pour récupérer l'eau des ombrières.



Entretien et réparation de vélos. La commune accueille deux fois par an une société qui offre la possibilité aux arméliens de faire entretenir ou réparer leur vélo.



Déplacements à vélo. «Mai à vélo» est un événement d'ampleur nationale de promotion du vélo. L'ambition est de faire que ce mode de déplacement soit utilisé et adopté partout en France toute l'année. La Mairie participe et valorise ce challenge.

Nettoyage de ma ville. Activité éco-citoyenne de ramassage des déchets.

Ateliers participatifs. Mise en place d'ateliers anti-gaspi : apprendre à faire des boutures.

Baisse des consommations énergétiques avec la mise en place d'un plan de sobriété depuis 2022 : réduction des températures de chauffe dans les bâtiments, sensibilisation des agents et des usagers aux écocgestes, extinction de l'éclairage public la nuit, remplacement des néons par des LED.

Participation sur deux ans au Grand Défi Alec : concours pour réduire la consommation d'eau et d'électricité. Saint-Armel a fini sur le podium.

Abri vélos. Installation d'abri à deux roues couverts.

ET AUSSI

→ **Réduction de la consommation d'eau.** L'objectif est de réduire la consommation et la facture en eau de l'ensemble des bâtiments publics en installant des mousseurs.

→ **Modification des contrats d'achats d'électricité** pour plus d'énergie verte pour tous les bâtiments communaux.

→ **Accueil d'une grainothèque** à la Mairie.

→ **Valorisation des déchets.** La Mairie a organisé une séance de broyage de végétaux. Elle permet également aux habitants de déposer au service technique, leur sapin de Noël afin qu'il soit broyé.

→ **Pylônes électriques du terrain de foot.** Ils ont été remplacés par des pylônes à LED.

→ **Mise en place de la valorisation des déchets** organiques produits par la restauration municipale.

→ **Venue de M. Jean Jouzel** lors de la présentation de son film «Jean Jouzel dans la tempête du siècle».

EN COURS

▪ **Plan communal de déplacement à vélo et à pieds.** La Mairie travaille avec Rennes Métropole pour sécuriser le secteur de la Gare et le chemin de la Ry, future entrée principale du groupe scolaire.

À VENIR

▪ Mise en place de **compos-teurs collectifs.**

▪ Étude sur la **rénovation et l'isolation des bâtiments municipaux.**

▪ **Mise en place d'une boucle d'auto-consommation d'électricité** à partir des ombrières.



Avec vous, encourageons le dynamisme et l'attractivité de notre territoire.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le rôle de la Ville est de favoriser l'implantation d'entreprises et de nouveaux commerces de proximité, de faciliter les échanges entre les différents acteurs économiques locaux et d'accompagner les différents projets des commerçants et artisans, acteurs essentiels du bien vivre ensemble.

RÉALISÉ

Mise en place d'un **partenariat** avec des entreprises locales pour des événements, notamment pour Week-end à la Rue.

Participation du **Forum Intercommunal de l'Emploi et des Métiers** avec les communes du secteur.

Développement **des commerces ambulants**.

Réalisation et présentation d'un **diagnostic commercial** établi avec la Métropole pour prévoir l'aménagement du centre-bourg.

Rencontre avec les entreprises et les agriculteurs pour identifier leurs besoins.

Accompagnement des praticiens de santé dans la recherche d'un local commun. À ce jour, aucune solution n'a été identifiée mais nous restons en veille sur ce projet.



Avec vous, restons solidaires et à l'écoute des habitants.

SOCIAL



Nous nous attachons à soutenir une politique sociale qui aide les situations précaires dans les domaines de la santé, du logement, de l'aide aux plus âgés, de l'accès aux droits, de l'accompagnement des personnes isolées et des urgences climatiques.

RÉALISÉ

Organisation d'**ateliers** «Bien vieillir dans Rennes Métropole» dans le cadre de la démarche Ville amie des Aînés.

Accompagnement et suivi individuel, orientation pour l'accès aux droits.

Aide au financement d'une classe de mer.

Organisation d'**ateliers 1^{er} secours** pour les personnes de 60 ans et plus.

Poursuite de la distribution des **colis de Noël et d'un après-midi festif** avec nos aînés.

Organisation de visites : métro, cabinets de santé, école de podologie pour prendre confiance et soin de soi.



Avec vous, nous maintenons une démarche collective nous permettant d'inscrire Saint-Armel sur une voie ambitieuse et réaliste pour les années à venir.

FINANCES

Malgré une situation de départ fragilisée, malgré la crise sanitaire et la crise économique, la Ville de Saint-Armel a amélioré son épargne et réduit son endettement. Les efforts de gestion et de financement menés par la Municipalité ont permis de retrouver un dynamisme budgétaire et une capacité d'investissement favorable aux projets.

RÉALISÉ

Négociation avec les aménageurs immobiliers sur les fonds pour les équipements (80 000 € par Viabilis et Rennes Métropole pour l'aménagement de la rue des Monts d'Arrée).

Participation au travail de refonte de la **dotation de solidarité communautaire** (environ plus 150 000 € par an pour Saint-Armel).

Renégociation des taux d'intérêts auprès des banques (gain de 50 000 €).

Recherche active de subventions et autres financements complémentaires pour co-financer nos projets.

Participation active aux réunions métropolitaines, au syndicat d'énergie, au Pays de Rennes (voir page 11).

ET AUSSI

→ **Augmentation du taux de taxe foncière** pour permettre de mener à nouveau des projets d'équipements.

→ **Mutualisation des projets** avec les communes voisines.

→ **Mise en place du dispositif préfectoral «La-cantine à 1 €»**. Les habitants les moins aisés paient moins cher et ont moins d'impayés.

→ **Maîtrise des dépenses de fonctionnement** de la Ville.

→ **Réalisation d'une étude sur notre capacité de financement** par KPMG, financée par la Banque des Territoires.

RESSOURCES

HUMAINES

RÉALISÉ

Recours au dispositif VTA pour le recrutement de deux agents (15 000 € de prise en charge préfectoral par agent).

Mise en place d'un règlement intérieur pour les agents, accompagnement du CDG35 au changement d'échelle de la commune (auprès des agents et élus).

Structuration de l'organisation interne des services.

Moderniser les outils informatiques. Les agents des services de la Mairie bénéficient d'ordinateurs portables et de doubles écrans afin d'améliorer les conditions de travail.

Regroupement des services informatiques auprès d'un seul prestataire (trois auparavant).

Réaménagement des bureaux pour les agents du périscolaire et de l'entretien.

Création de postes aux services administratifs, techniques et éducation-enfance-jeunesse.

Mise en place d'une convention de disponibilité auprès du SDIS pour nos agents pompiers volontaires.

GROUPES DE TRAVAIL COMMUNAUX & INSTANCES INTERCOMMUNALES

GROUPES DE TRAVAIL COMMUNAUX CLASSEMENT PAR THÉMATIQUE

- **Cadre de vie** : éco-pâturage ; fleurissement,
- **Action sociale** : après-midi des aînés, colis des aînés fin d'année, analyse des besoins sociaux
- **Vie économique** : forum des métiers, commerces, rencontre exploitations agricoles
- **Éducation** : enfance/jeunesse, réfection jeux, petite enfance, Conseil Municipal Jeunesse, dispositif argent de poche
- **Mobilités et recyclage** : mai à vélo, pistes cyclables, chemins doux, journée de ramassage, compostage
- **Énergie** : éclairage public, rénovation énergétique des bâtiments, suivi énergétique, ombrières
- **Finances et ressources humaines** : ressources humaines, organisation mairie, budget, tarification
- **Urbanisme** : affaires courantes urbanisme, gisement foncier, extension/rénovation pôle enfance, ZAC des Boschaux, cimetière
- **Sport et Culture** : subventions, programmation culturelle, bibliothèque, marchés
- **Communication** : communication externe (internet, Écho), communication interne

INSTANCES OUVERTES AUX HABITANTS ET/OU AUX ASSOCIATIONS

- Groupe de travail Aménagements extérieurs (Coulée douce, équipements sportifs, mobilier, plantations et jeux)
- Groupe de travail Forum en fête
- Groupe de travail périscolaire, CCAS, comité utilisateurs de l'Arzhel, tarification périscolaire et ALSH, Tiers lieu.

PARTICIPATION AUX INSTANCES MÉTROPOLITAINE DE MME LA MAIRE EN TANT QUE CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE

Conseil Métropolitain, Comité de Secteur Sud-Est, Finances et ressources, Comités de pilotage Plan Local d'Urbanisme intercommunal, du Plan Local de l'Habitat, du Plan climat-air-énergie territorial, Pacte de gouvernance, Pacte financier.

PARTICIPATION DE LA MAIRE, DES ADJOINTS ET DES DÉLÉGUÉS AUX INSTANCES INTERCOMMUNALES

Conférence des Maires, Point Accueil Emploi, syndicat départemental d'énergie du Pays de Rennes, Agence locale de l'énergie, Agence d'Urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise, Syndicat de Cohérence Territoriale, Syndicat Intercommunal de la Piscine de la Conterrie, Syndicat École Musique et Danse du Suet, Bureau du Pays de Rennes, Association ferroviaire Rennes-Chateaubriant, Prévention routière, Syndicat Collectivité eau du bassin rennais.

Commissions : mobilité, transport, voirie et services urbains, prospective, proximité et cohérence sociale, aménagement et habitat.

Restez en contact avec vos élus

ACCUEIL DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public le lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h, le mardi et le vendredi de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Mairie - 14 rue de la Mairie 35230 Saint-Armel
Tél. : 02 99 62 71 58 / www.saint-armel-35.fr
E-mail : accueil.mairie@saint-armel-35.fr

Les élus reçoivent en Mairie sur rendez-vous. Les demandeurs doivent préciser leurs coordonnées et l'objet du rendez-vous. Ces informations sont transmises à l'élue concerné qui prendra contact avec la personne pour fixer une date de rencontre.

Retrouvez les actualités de votre ville



@Ville de Saint-Armel



@saintarmel35



SUR LE SITE INTERNET

Retrouvez les actualités de la ville sur le site internet : www.saint-armel-35.fr

*Trois ans de solidarité, d'investissements,
d'échanges, de plaisir...*



*Fidèles à nos valeurs et à nos engage-
ments, nous continuons à agir, ensemble,
pour Saint-Armel.*